



## MEMENTO A L'INTENTION DES PROPRIETAIRES DE RESIDENCES SECONDAIRES

<p><b>1. Objectifs</b></p>	<p>« L'association est d'intérêt public. Elle est apolitique et non confessionnelle. Elle a pour but de représenter les intérêts des propriétaires de résidences secondaires et chalets situés à Ovronnaz ou ailleurs sur la Commune de Leytron. A cet effet, elle exerce toute activité utile à ses membres. Elle est aussi une interface avec les organismes locaux, touristiques et la Commune. Elle œuvre pour un développement durable et harmonieux d'Ovronnaz et de sa région, en valorisant les initiatives pouvant y contribuer.» (art. 2 de nos statuts)</p>
<p><b>2. Infos-clés</b></p>	<p>Association constituée le 23.08.2014 (6<sup>ème</sup> exercice en cours) Membre de la Fédération Valaisanne des Résidences secondaires (FVSR2) Nombre de membres adhérents : 270 membres au 31.12.2019 Budget de fonctionnement : env. CHF 8'000.-/an Cotisation annuelle : CHF 30.- (2020)</p>
<p><b>3. Actions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et soutien aux membres sur les questions des Taxes et similaire.</li> <li>• Démarche auprès du Conseil d'Etat au sujet de quelques points du règlement de la Taxe de séjour.</li> <li>• Site Internet comportant de nombreuses informations sur divers sujets touchant les propriétaires de résidences secondaires.</li> <li>• Page Facebook</li> <li>• Newsletter régulière par e-mail</li> <li>• Bénévolat lors de manifestation dans la station (à développer).</li> <li>• Représentation auprès de la Commission touristique permanente (Leytron-Chamoson)</li> </ul>
<p><b>4. Organisation</b></p>	<p>Président : Charly Teuscher, Vevey Vice-président : Norbert Gisler, Satigny Trésorier : Gilbert Schertenleib, Penthalaz Secrétaire : Philippe Freléchoux, Nyon Logistique : Nicola Belsito, Renens</p> <p>Réviseurs : Arlette Borgeaud, Sion, Martial Horner, Ependes</p>
<p><b>5. Contacts</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ✉ Association des Propriétaires Extérieurs de Résidences secondaires d'Ovronnaz-APEROvronnaz p.a. Charly Teuscher, Président, 2 Quai Maria-Belgia, 1800 Vevey</li> <li>• ✉ <a href="mailto:ch@arly.ch">ch@arly.ch</a> (e-mail Président)</li> <li>• <a href="http://www.aperovronnaz.ch">www.aperovronnaz.ch</a>      <a href="https://www.facebook.com/ovronnazapero">https://www.facebook.com/ovronnazapero</a></li> <li>• BCVsMartigny – APEROvronnaz    IBAN CH73 0076 5001 0239 3751 0</li> </ul>
<p><b>6. Adhésion, votre avantage !</b></p> <p>Jun 2020</p>	<p>L'union fait la force... Vous pouvez adhérer en renvoyant le bulletin d'adhésion à télécharger sur le site <a href="https://www.aperovronnaz.ch/adhesion.html">https://www.aperovronnaz.ch/adhesion.html</a> complété et signé, par un des moyens ci-dessus, au Président. Le paiement de la cotisation vaut comme confirmation d'adhésion.</p>